



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/KP/CMP/2007/L.9
15 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**CONFÉRENCE DES PARTIES AGISSANT COMME RÉUNION
DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO**

Troisième session

Bali, 3-15 décembre 2007

Point 20 a) de l'ordre du jour

Questions diverses

**Rapport du Président de la Conférence des Parties agissant comme réunion
des Parties au Protocole de Kyoto, à sa deuxième session, sur l'atelier consacré
à la proposition de la Fédération de Russie**

**Conclusions concernant le rapport du Président de la Conférence
des Parties sur les consultations relatives à la proposition
de la Fédération de Russie**

Proposition du Président

1. La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) a pris note du rapport sur l'atelier consacré à la proposition de la Fédération de Russie¹.
2. La CMP a noté que l'atelier avait permis à la Fédération de Russie d'établir une distinction entre les éléments de procédure et les éléments de fond dans sa proposition, comme expliqué dans le rapport de l'atelier.
3. La CMP a également noté que l'atelier avait aidé à préciser le champ et les incidences de la proposition.
4. La CMP a invité la Fédération de Russie à présenter les éléments pertinents de sa proposition au cours du deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9 et au Groupe de travail spécial sur la coopération à long terme dans le cadre de la Convention.

¹ FCCC/KP/CMP/2007/INF.2.